

PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 28 mai 2024 – Salle de la Mairie – à 20 H30

L'an deux mil vingt-quatre le 28 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.GARNIER Patrice, Maire.

Présents : M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTH Nathalie, M. GALOPIN Jacky, Mme GOBE Laetitia, M. DANIEL Gilbert , Mme VEILLARD Isabelle, M.PIEL Yves, M.THELLIER Roger ,M.HAMEL René, Mme CHERBONNEL Isabelle, M.BERNARD Éric , Mme CROCHET Brigitte, M. JAMES Philippe, Mme HAMEL Valérie, Mme BOUGON Nathalie, Mme CHADUC Fabienne, M. PICOT Xavier, M. AMIOT Christophe, M GERARD Stéphane , Mme LOYER Pascaline, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin, , Mme JEHAN Marina

Ayant donné pouvoir :

Mme OLIVIER Linda ayant donné pouvoir à Mme ROTH Nathalie

Absents excusés : M. HESLOUIN Guillem,

Absent : /

Nombre de membres

En exercice : 27

Présents : 25

Qui ont pris part à la délibération : 26

Quorum : **14**

M. AMIOT Christophe a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 9 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour

Remerciements

M. GARNIER donne lecture des lettres de remerciement suite au versement de la subvention annuelle émanant de la ligue contre le cancer de la Manche et de l'Association Chœur Floral.

Logements communaux Emile Piel - Avenants N° 1 aux marchés

LOT n° 1 – Menuiseries extérieures, intérieures et plâtrerie sèche

l'avenant N° 1 d'un montant de MOINS 5 538.42 € HT

LOT n° 2 – Couverture

l'avenant N° 1 d'un montant de MOINS 2 850 € HT

LOT n° 3 – Plomberie - Ventilation

l'avenant N° 1 d'un montant de MOINS 1 377.23 € HT

LOT n° 4 – Electricité – Chauffage Electrique

l'avenant N° 1 d'un montant de 3 930.00 € € HT

LOT n° 5 – Peintures

L'avenant N° 1 d'un montant de 7 050.00 € € HT

le Conseil municipal à l'unanimité accepte les avenants ci-dessous.

Monsieur le Maire dresse un 1^{er} bilan de ces travaux. Le déroulement des interventions des différentes entreprises chez les locataires, s'est très bien passé et bien suivi. Les DPE (Diagnostic Performance Energétique) après travaux confortent le choix de cette rénovation nécessaire pour une amélioration de classement (6 Logements sont classés en C et un en D). Ces travaux bénéficient d'une aide financière à hauteur de 50 %.

Commune déléguée de CHEVREVILLE – Installations classées – GAEC de la HERBECHERE

Monsieur le Maire présente la demande d'enregistrement présentée par le GAEC de la HERBECHERE sis 12, route de la Croix Hamel Commune déléguée de CHEVREVILLE 50 600 GRANDPARIGNY pour l'extension d'un élevage laitier à 160 animaux et bovins à l'engraissement de 518 animaux sis à ladite adresse et sur le site annexe du lieu-dit « Ruandelle » à Mortain-Bocage.

M. JAMES Philippe donne une explication du dossier en apportant les éléments techniques de l'exploitation.

Le Conseil Municipal , à l'unanimité donne un avis favorable à ce dossier sous réserve du respect de la réglementation en vigueur .

Enedis - Convention de servitudes – Passage d'une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 20 mètres. Chemin des Poiriers – Commune déléguée de MILLY

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une convention de servitude référencée CS06-V06 présentée par ENEDIS devant autoriser le passage d'un câble souterrain sur une longueur totale d'environ 20 mètres, Chemin des Poiriers – Commune déléguée de MILLY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte les termes de la convention présentée,

Fonds d'aide aux jeunes

Monsieur le Maire reprend les principaux points du courrier du Conseil Départemental sollicitant l'adhésion de la commune au Fonds d'Aides aux Jeunes.

La contribution de la commune pour 2024 est calculée comme les années précédentes, à savoir 0.23 € par habitant.

le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour la contribution au Fonds d'Aide aux Jeunes. Le montant de la participation s'élèvera à 0.23 € par habitant, soit 621.69 € (2 703 habitants), somme qui sera prélevée sur l'article 65738 « Autres organismes publics » et versé sur le compte de La Ligue de l'Enseignement de Normandie, gestionnaire du dispositif.

Fonds de Solidarité pour le logement

Monsieur le Maire reprend les principaux points du courrier du Conseil Départemental sollicitant l'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2024. La cotisation s'élève pour les communes de 2 000 à 4 999 habitants à 0.70 € par habitant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de renouveler sa participation pour l'année 2024 pour un montant de 1 892.10 € pour 2 703 habitants, somme qui sera prélevée sur l'article 65738 « Autres organismes publics » et de mandater la contribution sur le compte CAF, gestionnaire du dispositif, suivant R.I.B. remis.

Autorisation du conseil à signer des contrats d'accroissement temporaire d'activité

le Conseil Municipal, à l'unanimité décide la création de 5 emplois temporaires :

- ❑ 4 adjoints techniques à temps complet pour exercer les missions d'agent de garderie et restauration, d'entretien des bâtiments communaux, des services généraux, scolaires et périscolaires,
- ❑ 1 adjoint technique à temps complet pour exercer les missions d'agent technique polyvalent au service technique dans les conditions fixées à l'article L 332-23 1° de la loi susvisée, pour une durée maximale de douze mois.
Afin de prévoir la rentrée de septembre 2024.

Déclassement d'un tronçon de la voie communale Impasse de la Dorblière – Commune déléguée de CHEVREVILLE

Un tronçon de la voie communale sans référence cadastrale, Impasse de la Dorblière commune déléguée de CHEVREVILLE n'a plus d'utilité publique. Ce tronçon de voie n'est plus visible sur le terrain. A l'origine il séparait les parcelles cadastrées 133ZB N° 139, n° 197 et N° 16.

Monsieur le maire propose à l'assemblée le déclassement d'une partie de cette voie communale.

- Le Conseil municipal décide le déclassement d'une voie communale sans référence cadastrale, Impasse de la Dorblière commune déléguée de CHEVREVILLE pour une longueur d'environ 114 mètres du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé de la commune ;

Enquête Publique préalable à l'aliénation -

Le Conseil municipal décide de procéder à une enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune des chemins ruraux suivants :

- Voie Communale (partie déclassée) dit de la Dorblière situé sur la Commune déléguée de CHEVREVILLE, Commune de GRANDPARIGNY
- Chemin Rural n° 14 dit La Rousselière Cadastree 293 ZI 73 – Commune déléguée de MARTIGNY
- Chemin d'exploitation n° 17 en partie dit La Planchette – Commune déléguée de MILLY
- Voirie communale (partie déclassée) N° 200 DITE Impasse de la Chinière – Commune déléguée de PARIGNY

en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ;
- d'autoriser M. ou Mme le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Pour information, l'enquête est programmée du 9 au 24 septembre 2024 inclus. M. LEGOFFIC sera nommé Commissaire enquêteur.

Cimetière - Reprise des concessions en état d'abandon – Commune déléguée de PARIGNY

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal dans sa séance du 22 octobre 2020 a délibéré pour lancer la procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière.

Les procès-verbaux ont été établis le 7 novembre 2020 et le 22 février 2024 pour constater l'état d'abandon et affichés en mairie et à la porte du cimetière (Panneau d'affichage).

Après avoir entendu lecture du rapport de M. le maire qui demande de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions sus-indiquées dans le rapport en état d'abandon.

Demande d'aide financière pour la sauvegarde du patrimoine immobilier – Eglise de Chèvreville – Réalisation d'un diagnostic du bâtiment et son enclos paroissial.

Monsieur le Maire indique que le CAUE de la Manche est venu visiter l'Eglise de CHEVREVILLE, et a travaillé sur un cahier des charges pour réaliser une consultation de cabinets afin de réaliser un diagnostic approfondi sur le bâtiment et l'enclos paroissial. Ce diagnostic doit permettre de prioriser les travaux à effectuer et de chiffrer l'enveloppe financière.

La commune a souhaité rencontrer 2 cabinets pour peaufiner son choix.

Considérant que ce dossier peut faire l'objet d'une demande d'aide financière pour la sauvegarde du patrimoine immobilier auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une subvention dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine immobilier,

Questions et informations diverses

M. PIEL indique que les travaux des logements Impasse Emile PIEL sont terminés.

L'organisation Pierre en Lumières qui s'est déroulée à MARTIGNY le 17 mai a été appréciée par les 160 personnes environ présentes.

Le remplacement des portes de secours de la salle des fêtes a été fait, ainsi que l'entretien de certains vitraux de l'église de MARTIGNY.

Mme HAMEL indique que le tableau « La Remise des Clés à St Pierre » de l'église de MILLY est parti en restauration. Il a été dépendu le 13 mai dernier Il devrait être réinstallé en octobre.

L'atelier Vitriarius est venu déposer un vitrail pour le restaurer.

M. DANIEL prend sa casquette de Président d'organisation des championnats de France et relance pour motiver les signaleurs à venir le rejoindre pour la Cyclo-tricolore. Il manque encore de volontaires.

M. GALOPIN informe que les travaux du programme voirie 2024 doivent débuter le 10 juin. Le fauchage devrait intervenir sur les routes concernées avant.

M. GARNIER donne lecture des devis signés depuis la dernière réunion de conseil.

Le projet d'aménagement du cimetière de PARIGNY est présenté, ainsi que la 1^{ère} esquisse d'aménagement et rénovation de l'ancien presbytère.

Dates à retenir

- _14 Juin – 18h30 – Fête de l'école
- Relais pédestre – 30 juin
- 15 septembre, Congrès AFN cantonal à Martigny
- 22 septembre, Balade musique et patrimoine
- Vendredi 25 octobre, concert de MAELLE à Parigny